

BULLETIN MUNICIPAL

Septembre 2026



MOT DU MAIRE

Invitation à l'inauguration officielle de nos nouveaux bâtiments municipaux :

INVITATION À CÉLÉBRER ENSEMBLE!

Chères citoyennes, chers citoyens,

Il y a des moments dans la vie d'une municipalité qui sont plus significatifs que d'autres. Des moments qui nous permettent de regarder le chemin parcouru et de prendre le temps de célébrer ce que nous avons accompli ensemble.

C'est avec beaucoup de fierté que je vous invite à venir participer à la **Fête citoyenne, soulignant par la même occasion l'inauguration officielle de notre Hôtel de Ville rénové et agrandi ainsi que de notre nouveau garage municipal, dont une visite libre des infrastructures est prévue.**

Ces deux projets représentent beaucoup plus que des bâtiments. Ils représentent notre volonté de prendre soin de nos infrastructures, d'offrir de meilleurs espaces de rencontre à nos citoyens, des espaces adéquats à nos employés et de continuer à bâtir une municipalité à l'image de notre communauté.

Mais au-delà des murs et des investissements, ce qui donne une véritable valeur à ces lieux, ce sont les gens qui les habitent, qui y travaillent et qui les font vivre. C'est pourquoi votre présence est importante. Cette journée est avant tout une occasion de se rassembler, d'échanger et de célébrer ensemble notre belle municipalité.

Je vous invite donc à venir en famille profiter des activités prévues pour l'occasion. Les enfants pourront notamment découvrir les différentes machineries municipales, s'asseoir au volant et rencontrer nos équipes qui travaillent chaque jour à entretenir notre territoire. Des visites libres de l'Hôtel de Ville et du garage municipal vous permettront également de découvrir ces nouveaux espaces. Une magnifique œuvre d'art est aussi à découvrir dans la nouvelle salle du conseil, dont l'artiste sera présente pour vous la présenter.

Afin de faciliter vos déplacements et de réduire l'utilisation des véhicules individuels, une navette sera disponible entre le site de l'Hôtel de Ville et du garage municipal en formule aller-retour durant l'événement.

Je vous invite à consulter un peu plus loin dans ce bulletin l'horaire complet de la journée et tous les détails des activités prévues.

J'espère sincèrement vous y retrouver nombreux. Venez célébrer avec nous, car ces nouveaux bâtiments ne sont pas seulement ceux de la Municipalité : ils sont les vôtres.

Au plaisir de partager ce beau moment avec vous!

Le maire,

Gaëtan Castelloux



Soutien à la rentrée scolaire : La Fondation du Maire EST à vos côtés

La période de la rentrée scolaire peut représenter un défi financier important pour de nombreuses familles. **Si vous rencontrez des difficultés pour financer l'achat des effets scolaires ou des vêtements de vos enfants, sachez que la Fondation du Maire peut vous offrir un soutien financier.** Elle s'engage à ce que chaque enfant commence l'année du bon pied.



Écrivez une simple lettre décrivant vos besoins et envoyez-la au maire, à l'adresse suivante: gcastilloux@municipalite.laconception.qc.ca ou par la poste au 1371, rue du Centenaire, La Conception, J0T 1M0, au nom de la Fondation du Maire. Votre demande (avec copies des factures à l'appui) sera évaluée. Prenez note que toutes les demandes demeureront confidentielles.

Il est également important de se rappeler que, depuis plusieurs années, **le maire remet volontairement une partie de sa rémunération à la Fondation du maire, afin de soutenir divers projets communautaires ou de venir en aide aux citoyens** dans le besoin. Cette contribution a été près de 50 000 \$ pour le mandat des quatre dernières années, et sera poursuivie avec un montant de 7 500 \$ pour cette année et les prochaines années.

Cette générosité témoigne d'un profond attachement au bien-être de la population de La Conception.



FERMETURE DES BUREAUX MUNICIPAUX

Prendre note que les bureaux seront fermés le lundi 12 octobre 2026 pour la fête de l'Action de grâce 2026.



TAXES MUNICIPALES :

La prochaine échéance pour le 4^e versement des comptes de taxes de 300\$ et plus est le 17 septembre 2026.



LES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Dates des prochaines séances ordinaires du conseil (toujours à 19h30):

- Lundi 14 septembre
- Lundi 9 novembre
- Mardi 13 octobre
- Lundi 14 décembre

Venez rencontrer vos élus qui se mobilisent pour vous rencontrer et partager avec vous les dernières décisions prises. La nouvelle salle du conseil accueille maintenant les personnes à mobilité réduite (porte de gauche du 1371, rue du Centenaire). Les séances sont également diffusées en direct via visioconférence. Il est cependant obligatoire de conserver votre caméra ouverte. Le lien pour celle-ci est disponible sur le site Internet de la Municipalité à l'adresse suivante :

<https://municipalite.laconception.qc.ca/ordre-du-jour-et-proces-verbaux/>

Nous vous remercions de vous tenir informés et sachez que vous êtes toujours les bienvenues aux assemblées publiques du conseil. Au plaisir de vous y retrouver!

AVIS PUBLICS

DE LA MUNICIPALITÉ DE LA CONCEPTION

Modalités de publication des avis publics

Tout comme les ordres du jour ainsi que les procès-verbaux, la Municipalité de La Conception publie régulièrement des avis publics sur son site Internet, notamment pour les consultations publiques, les entrées en vigueur, les dérogations mineures, etc.

Comme plusieurs municipalités au Québec et comme le permet la Loi, sachez que depuis le 16 mars 2022 en vertu du Règlement numéro 05-2022 relatif aux modalités de publication des avis publics, ceux-ci sont publiés uniquement sur le site Internet de la Municipalité. **C'est donc du devoir des citoyens de visiter le site Web régulièrement** pour prendre connaissance des avis qui sont publiés. Tous les avis sont disponibles aux délais prévus par la Loi à l'hyperlien suivant :

<https://municipalite.laconception.qc.ca/avis-publics/>
(situé sous l'onglet Administration).

BRAVO À NOS FINISSANTS !

Le conseil municipal est fier de soutenir la persévérance des jeunes de La Conception en leur offrant une bourse d'études au montant de 250 \$ afin de souligner cette étape marquante. Toutes nos félicitations cette année à Jesse-William Bernier, Timothé Leduc et Éli Éthier !

Nous vous souhaitons tout le succès possible dans la poursuite de vos rêves et de vos projets futurs.



Les conseillers Michel Binette et Georges Bélec, la conseillère Roxanne Lajoie, Jesse-William Bernier, étudiant finissant, ainsi que Richard Harland, conseiller et Gaëtan Castilloux, maire.



Les conseillers Michel Binette et Georges Bélec, Éli Éthier, étudiant finissant, ainsi que Gaëtan Castilloux, maire et les conseillers André Leduc et Richard Harland.

URGENCE ENVIRONNEMENTALE :

Composez le 1-866-694-5454

Pour toute situation SUBITE qui menace, affecte ou est sur le point de détériorer la qualité de l'eau, de l'air, du sol, de la faune, des habitats fauniques ou de l'environnement dans lequel évolue l'être humain et qui nécessite une intervention IMMÉDIATE. On peut joindre Urgence-Environnement **24 heures par jour, 7 jours par semaine**, en utilisant la ligne téléphonique sans frais: 1-866-694-5454.



FEUILLES MORTES ET AUTRES RÉSIDUS VERTS : PRIVILÉGIEZ LES BONNES PRATIQUES

Le printemps et l'automne sont souvent propices au nettoyage des terrains. La Municipalité rappelle toutefois que le brûlage des feuilles mortes et des autres résidus verts est interdit sur l'ensemble du territoire, conformément au Règlement sur le brûlage no 05-2025.

Au-delà de l'interdiction, cette pratique présente des risques importants. Un feu de feuilles peut rapidement devenir incontrôlable sous l'effet du vent et se propager aux propriétés voisines ou aux espaces boisés. La fumée dégagée nuit également à la qualité de l'air et peut incommoder le voisinage, en plus d'irriter les voies respiratoires, particulièrement chez les personnes plus vulnérables.

Heureusement, plusieurs solutions simples et écologiques permettent de disposer de vos feuilles mortes :

- le feuillicyclage, en les broyant avec la tondeuse, ce qui enrichit votre pelouse;
- le bac brun, les feuilles mortes constituent une excellente source de carbone qui équilibre les résidus de cuisine dans votre bac brun;
- ou l'écocentre, au printemps et à l'automne, vous pouvez y apporter vos résidus verts, celui-ci est situé au 60, chemin Brébeuf à Mont-Tremblant (une preuve de résidence est requise).

En privilégiant ces bonnes pratiques, vous contribuez à **réduire les risques d'incendie, à préserver la qualité de l'air et à protéger notre environnement.**

Merci de votre collaboration!

SOYEZ SÉCURITAIRE ET GARDEZ VOS PILES ET BATTERIES HORS DES POUBELLES ET DES BACS DE RECYCLAGE

Les piles et batteries ne doivent **JAMAIS** être jetées à la poubelle ou déposées dans votre bac de recyclage. **Elles peuvent nuire à l'environnement et provoquer des incendies**, mettant en danger les personnes et le personnel des centres de tri.

Les piles et batteries doivent être recyclées correctement, dans des points de dépôt spécialement prévus à cet effet : votre écocentre.

1 Risque majeur d'incendie : jetées à la poubelle, les piles et batteries (particulièrement celles au lithium) peuvent être écrasées ou perforées dans les camions de collecte ou dans les centres de tri. Cela provoque fréquemment des étincelles et de graves incendies;

- Rassemblez vos piles et batteries usagées dans un contenant non métallique;
- Couvrez les bornes des piles et batteries rechargeables, au lithium et alcalines de plus de 9V avec du ruban isolant pour éviter les étincelles;
- Il est important de ne pas garder des piles et batteries usagées à la maison trop longtemps, car elles peuvent devenir corrodées. Que vous utilisiez beaucoup ou seulement quelques piles et batteries, nous suggérons que vous les déposiez au moins tous les trois mois à l'écocentre pour prévenir la corrosion et les fuites;

2 Préservation de l'environnement : Les batteries contiennent des métaux lourds et des substances toxiques (plomb, cadmium, nickel). Si elles se retrouvent dans un lieu d'enfouissement, ces matières polluent les sols et s'infiltrent dans les nappes phréatiques. À l'écocentre, elles sont récupérées, dépolluées et leurs matériaux sont réutilisés pour fabriquer de nouveaux produits;



Pour des raisons de sécurité, la Municipalité ne peut plus servir de point de dépôt. Quand vous passerez à l'écocentre de Mont-Tremblant, profitez-en pour déposer vos piles et/ou batteries usagées !





VIVRE AVEC LE CASTOR : APPRENDRE À COHABITER

Le castor fait partie de notre patrimoine naturel et joue un rôle essentiel dans l'équilibre des milieux humides. Sa présence témoigne d'un environnement en santé, mais elle peut parfois entraîner certains inconvénients, notamment par l'abattage d'arbres, la construction de barrages ou la modification du niveau de l'eau.

Dans la plupart des situations, une cohabitation harmonieuse est possible. Des mesures simples, comme l'installation d'un grillage métallique autour des arbres à protéger ou l'aménagement de bandes riveraines adaptées, permettent souvent de prévenir les dommages.

Le castor et ses barrages sont protégés par la loi. La Muni-

palité n'intervient que lorsque la sécurité du public ou la protection des infrastructures est en jeu, par exemple lorsqu'un barrage menace d'obstruer un ponceau ou un ouvrage de drainage et qu'il y a des risques tangibles pour les personnes et/ou les biens.

Lorsque des pièges sont installés par des personnes autorisées, il est important de ne pas les déplacer ni les manipuler afin de ne pas nuire aux interventions puisque celles-ci ont été priorisées et sont importantes.

En favorisant la prévention et le respect de la faune, nous contribuons tous à préserver un équilibre entre la protection de notre environnement naturel et la sécurité de notre communauté.



URBANISME ET ENVIRONNEMENT

BANDES RIVERAINES ET INSTALLATIONS SEPTIQUES : DES ACTIONS CONCRÈTES POUR PROTÉGER NOS LACS

Au cours de l'été, le Service de l'urbanisme et de l'environnement a poursuivi ses actions visant à protéger nos milieux naturels et à accompagner les citoyens dans leurs projets.

Les efforts de revégétalisation des bandes riveraines se sont poursuivis aux lacs des Trois Montagnes, Xavier et Vézeau, tandis qu'une centaine d'installations septiques anciennes situées à proximité des lacs ont été inspectées afin de contribuer à la protection de la qualité de nos plans d'eau.

À l'approche de l'automne, rappelons que quelques gestes simples, comme l'entretien régulier de votre installation septique, la protection du champ d'épuration contre le compactage et le maintien d'un couvert végétal adéquat, contribuent à prolonger sa durée de vie et à préserver notre environnement.

La Municipalité remercie les citoyens pour leur collaboration tout au long de la saison. Elle tient également à souligner le travail de son équipe, pour son professionnalisme, son accompagnement auprès des citoyens et sa précieuse contribution à la protection de notre territoire.



EST-CE LE TEMPS DE FAIRE VIDANGER VOTRE FOSSE SEPTIQUE

Avant que la neige et le froid arrivent, soyez vigilant concernant la vidange de votre fosse septique. Elle doit se faire aux 2 ans si vous êtes domiciliés ou aux 4 ans si vous êtes non domiciliés (villégiateurs). Une preuve de nettoyage doit être fournie à la Municipalité afin de mettre à jour votre dossier.

VOTRE ADRESSE CIVIQUE : UN DÉTAIL QUI PEUT FAIRE TOUTE LA DIFFÉRENCE

En situation d'urgence, chaque minute compte. Une adresse civique exacte et un numéro bien visible permettent aux services d'urgence (ambulanciers, pompiers et policiers) de localiser rapidement une propriété et d'intervenir sans délai.

La Municipalité invite tous les propriétaires à prendre quelques instants pour vérifier que:

- votre adresse civique est exacte;
- votre numéro civique est installé et facilement visible à partir de la voie publique, de jour comme de nuit;
- aucun arbre, arbuste, panneau ou autre obstacle ne cache le numéro.

Cette vérification est tout aussi importante pour les propriétés accessibles uniquement par bateau. Dans ces cas, le numéro civique devrait être installé à un endroit bien visible depuis le plan d'eau, afin de permettre aux services d'urgence d'identifier rapidement la bonne propriété lors d'une intervention.

Si vous constatez une erreur concernant l'adresse de votre propriété ou si vous avez un doute quant au numéro civique qui lui est attribué, nous vous invitons à communiquer avec le Service de l'urbanisme et de l'environnement. Nous pourrions vérifier l'information et apporter les correctifs nécessaires, au besoin.

Un numéro civique bien affiché est un geste simple qui peut contribuer à réduire le temps d'intervention des services d'urgence et ainsi faire une réelle différence lorsqu'une intervention rapide est nécessaire.

Merci de votre collaboration!

Cyclistes : partageons la route en toute sécurité!

De nombreux cyclistes profitent de nos routes. Afin de favoriser une cohabitation sécuritaire entre les cyclistes et les automobilistes, nous vous invitons à circuler l'un derrière l'autre plutôt que côte à côte.

Cette façon de faire facilite les dépassements et permet à tous les usagers de la route de circuler de façon plus sécuritaire.

Un peu de courtoisie et de vigilance contribuent à rendre nos routes plus sécuritaires pour tous!



TRAVAUX PUBLIC

PRÉPARATION HIVERNALE ET DÉNEIGEMENT:

Rappel des règles de stationnement de nuit en période hivernale à partir du 15 novembre

Nous comptons sur votre habituelle collaboration quant au service de déneigement sur notre territoire. Il est important de respecter l'interdiction de stationnement aux abords des chemins afin de faciliter le service de déneigement.

Rappelez-vous de l'interdiction de stationner sur toutes les voies de circulation municipales qui s'applique du 15 novembre au 1^{er} avril inclusivement, entre minuit et 7h00. Sauf en cas de nécessité ou dans les cas où une autre disposition du présent règlement numéro 19-2022 le permet.

Il est important de se rappeler que le déneigement s'effectue avec des ordres de priorités et qu'il faut donner la chance aux chauffeurs de bien exécuter leurs tâches. Il faut comprendre qu'en journée de tempête, les chemins desservis par les autobus scolaires sont faits en priorité et que les autres chemins suivront.



**15 novembre au 1^{er} avril
inclusivement, entre
minuit et 7h00.**



FÊTE Citoyenne 2026

ENTRÉE GRATUITE

Dimanche 13 SEPTEMBRE
1371 rue du Centenaire

Parc municipal de l'hôtel de ville de 10h à 14h

JEUX GONFLABLES / COURSE À OBSTACLES / MAQUILLAGE / FERMETTE MOBILE / SPECTACLE DE MUSIQUE / DÎNER PIZZA OFFERT GRATUITEMENT / INAUGURATION DU GARAGE ET DE L'HÔTEL DE VILLE

Surveillez notre page Facebook pour ne rien manquer sur les détails de la programmation

MUNICIPALITÉ

LA CONCEPTION
LA NATURE... PAISSIBLE.

L'HORAIRE DE LA JOURNÉE

10 h

Début de la fête citoyenne! Jeux gonflables, parcours à obstacles, maquillage, fermette mobile, ambiance musicale et plusieurs autres activités pour toute la famille.

10 h

Début des visites libres de l'Hôtel de Ville et du garage municipal où les employés municipaux seront présents pour animer les visites. Petits et grands pourront également monter à bord des machineries municipales et échanger avec des employés du services municipaux qui se feront un plaisir de répondre à vos questions.

11 h 30

Allocutions protocolaires et inauguration officielle sur la scène, où se déroulera le spectacle

11 h 45

Pizza offerte à tous! **N'oubliez pas de récupérer vos coupons à l'accueil** pour obtenir vos pointes gratuites.

11 h 50

Spectacle de la talentueuse Fany Dumais.

13 h

Fin des visites libres des bâtiments municipaux.

14 h

Fin de la fête citoyenne.



Fany Dumais

MARCHÉ D'ÉTÉ : UN RENDEZ-VOUS QUI CONNAÎT UN FRANC SUCCÈS!

Depuis son lancement, le Marché d'été de La Conception connaît un véritable engouement! Chaque vendredi, citoyens, villégiateurs et visiteurs se donnent rendez-vous pour découvrir une belle variété de produits locaux, rencontrer nos producteurs et artisans et profiter d'une ambiance chaleureuse et conviviale.

Grâce à l'excellente collaboration de la Ferme de l'Artisan et ses exposants, ce rendez-vous hebdomadaire est rapidement devenu une tradition estivale appréciée de tous.

Il ne reste toutefois que quelques vendredis! Nous invitons toute la population à venir faire le plein de produits frais, de saveurs locales et de belles découvertes tous les vendredis jusqu'au 16 octobre inclusivement, et ce, de 12 h à 18 h, à la patinoire située au 1371, rue du Centenaire.

Venez encourager nos producteurs et artisans locaux, nous vous attendons en grand nombre! **Notez que le Marché d'été sera aussi présent lors de la Fête citoyenne du 13 septembre prochain.**

UNE FÊTE NATIONALE RASSEMBLEUSE!

La Municipalité tient à remercier chaleureusement tous les citoyens qui ont participé aux festivités de la Fête nationale. L'événement a permis de rassembler petits et grands dans une ambiance festive et conviviale.

Un immense merci à nos artistes, bénévoles et employés municipaux qui ont contribué au succès de cette journée. Grâce à votre implication, les familles ont pu profiter d'une programmation variée et créer de précieux souvenirs.

Merci à tous d'avoir célébré avec nous. Nous avons déjà hâte de vous retrouver l'an prochain pour une nouvelle édition de la Fête nationale!



UN ÉTÉ REMPLI DE SOUVENIRS AU CAMP DE JOUR LA TOUPIE

Le camp de jour La Toupie a connu une saison estivale exceptionnelle, accueillant 75 jeunes de notre municipalité pendant huit semaines riches en découvertes, en activités et en nouvelles amitiés.

Tout au long de l'été, les enfants ont participé à une programmation variée comprenant des journées thématiques, des jeux sportifs, des activités créatives, des sorties spéciales et de nombreuses aventures en plein air. Parmi les moments marquants, soulignons la sortie à vélo sur le P'tit Train du Nord, le parc Omega, les glissades d'eau, ainsi que la sortie à la zone Wibit du Mont-Blanc, qui a remporté un franc succès auprès des jeunes.

Ces huit semaines n'auraient pas été possibles sans le travail exceptionnel de notre équipe d'animation, qui a su offrir un environnement sécuritaire, dynamique et rempli de plaisir. Nous remercions également les nombreux partenaires, bénévoles et parents qui ont contribué au succès de la saison.

Au nom de toute l'équipe, merci aux familles pour leur confiance. Nous souhaitons à tous une excellente rentrée scolaire et avons déjà hâte de retrouver les jeunes l'été prochain pour une nouvelle édition du camp de jour La Toupie!

Un grand merci à tous les partenaires qui ont pris part à l'aventure cet été :

Merci à la Caisse Desjardins de Mont-Tremblant qui nous a permis d'offrir de jolis chandails pour les sorties à tous les jeunes.

Merci à la Fondation Tremblant qui a permis d'offrir une sortie supplémentaire aux enfants.

Merci au Parc d'escalade et de randonnée de la montagne d'Argent qui a offert une nuit au Lac Boisseau ainsi qu'une journée de randonnée à la montagne.

Merci au programme Emploi Été Canada permettant de financer une partie du salaire d'un animateur.



RETOUR SUR LES ACTIVITÉS ESTIVALES POUR NOS JEUNES :

BALLE-MOLLE

Quelle belle saison de balle-molle! Félicitations à tous les jeunes pour leur enthousiasme, leur esprit d'équipe et leur belle progression tout au long de l'été.

Un immense merci à nos parents bénévoles qui, grâce à leur temps, leur énergie et leur engagement, ont fait de cette saison un véritable succès. Votre implication permet à cette activité de grandir année après année et d'offrir de précieux souvenirs à nos jeunes.

Bravo à tous et à l'an prochain sur le terrain!



UNE BELLE SAISON DE SOCCER POUR NOS JEUNES!

La saison de soccer 2026 a une fois de plus été marquée par le plaisir de jouer, l'esprit d'équipe et le dépassement de soi. Chaque semaine, les jeunes joueurs ont eu l'occasion de développer leurs habiletés tout en partageant de beaux moments avec leurs coéquipiers dans une ambiance dynamique et conviviale.

Grâce à l'engagement de nos entraîneurs bénévoles et au soutien des parents, les enfants ont pu évoluer dans un environnement stimulant où le plaisir demeure la priorité. Leur implication est essentielle au succès de cette activité et contribue à faire vivre le sport au sein de notre communauté.

Un immense merci à tous les joueurs, aux familles, aux entraîneurs et aux bénévoles qui ont fait de cette saison un véritable succès. Nous espérons vous retrouver en grand nombre sur les terrains l'été prochain!

Bravo à tous et à l'an prochain sur le terrain!

DES NOUVEAUTÉS DANS NOS PARCS MUNICIPAUX!

La Municipalité est heureuse d'annoncer plusieurs améliorations qui permettront aux familles et aux enfants de profiter encore davantage de nos espaces de loisirs.

Remplacement d'un module au parc Ketchum

Bonne nouvelle! Un nouveau module de jeux a été installé au parc Ketchum et est accessible dès maintenant. Cette amélioration permettra aux jeunes de profiter d'un espace de jeu renouvelé et sécuritaire.

Un nouveau parc dans le Domaine Acajou

Un tout nouveau parc verra bientôt le jour dans le secteur du Domaine Acajou. Les travaux progressent et l'ouverture est prévue d'ici la mi-septembre.

Nous avons bien hâte de voir les familles profiter de ce nouvel espace de rassemblement et de loisirs! D'autres détails seront communiqués prochainement.

De beaux espaces pour jouer, bouger et se retrouver!





L'HALLOWEEN APPROCHE!

L'automne s'installera bientôt et, avec lui, les festivités de l'Halloween! Restez à l'affût des activités qui seront organisées par la Municipalité pour souligner cette période tant attendue des petits... et des grands.

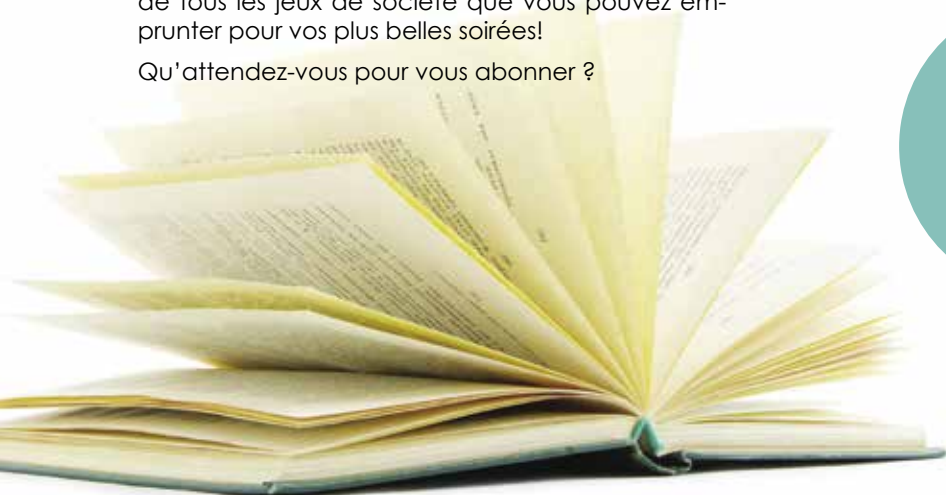
Des animations, des surprises et des moments festifs sont en préparation. Les détails de la programmation seront dévoilés au cours des prochaines semaines sur nos différentes plateformes de communication.

Nous avons déjà hâte de célébrer l'Halloween avec vous!

LA BIBLIOTHÈQUE DE VOTRE MUNICIPALITÉ

Être abonné à votre bibliothèque, c'est ouvrir la porte à un monde de possibilités ! En plus des livres, des revues et des jeux, votre abonnement vous donne accès, grâce à mabiblioamoi.ca, à une foule de ressources numériques : livres numériques français et anglais, revues, mangas, cours en ligne et bien plus encore ! Tout ça, gratuitement, où que vous soyez et quand vous le souhaitez. Et que dire de tous les jeux de société que vous pouvez emprunter pour vos plus belles soirées!

Qu'attendez-vous pour vous abonner ?



Votre bibliothèque c'est...

+ de
8 000
livres et revues

16
heures
d'ouverture

85
jeux pour
tous

+ de
30
nouveauautés
par mois

**Du plaisir à l'infini
totalement gratuit!**

LA MAGIE DE NOËL SERA DE RETOUR À LA CONCEPTION!

Réservez dès maintenant le dimanche **6 décembre** à votre agenda! Notre traditionnel **dépouillement de l'Arbre de Noël** vous promet une journée remplie de magie, de sourires et d'esprit des Fêtes.

Le formulaire d'inscription pour le dépouillement sera disponible **à la fin du mois d'octobre** sur nos différentes plateformes de communication. Restez à l'affût pour découvrir toute la programmation et les surprises que nous vous réservons!



APPEL AUX *artisans* Marché de Noël

La Municipalité planifie présentement la deuxième édition du marché de Noël qui se tiendra le dimanche 6 décembre 2026.

Vous êtes artisan, créateur ou producteur local? Ne manquez pas cet événement. Venez partager votre savoir-faire et vendre vos créations dans une ambiance chaleureuse et festive.

Seulement quelques places restantes – réservez dès maintenant!

Pour plus d'information :
loisirs@municipalite.laconception.qc.ca ou
par téléphone au 819-681-3016, poste 5408.

À venir : GUIGNOLÉE

Nous n'avons pas encore de date, visitez régulièrement le site Internet ou la page Facebook de la Municipalité pour plus d'information.



FEUX À CIEL OUVERT : RESTEZ INFORMÉS ET FAITES PREUVE DE PRUDENCE

Les conditions météorologiques peuvent changer rapidement et augmenter les risques de propagation des incendies. Pour assurer la sécurité de tous, la Municipalité de La Conception rappelle l'importance de s'informer avant d'allumer un feu à ciel ouvert.

La Municipalité relaie les avis d'interdiction ou de levée d'interdiction de feux à ciel ouvert qui lui sont transmis par le Service de sécurité incendie de Mont-Tremblant (SSIMT).

Afin d'obtenir les informations les plus à jour concernant les restrictions et les consignes applicables, nous vous invitons à consulter directement le site Web de la Ville de Mont-Tremblant – Feux en plein air.

À retenir : les restrictions peuvent être plus sévères que celles annoncées par la SOPFEU. Il est donc important de vérifier les consignes du Service de sécurité incendie de Mont-Tremblant avant d'allumer un feu.

Rappelons également qu'un feu doit être surveillé en tout temps et qu'il faut disposer, à proximité, des moyens nécessaires pour l'éteindre complètement. La prudence demeure notre meilleure protection contre les incendies.



Le CAPTCHPL est un organisme communautaire autonome sans but lucratif fondé en 1997 dont la mission est de favoriser l'intégration sociale des personnes vivant avec un traumatisme crânien, modéré ou sévère, et des adultes autonomes ayant un handicap physique.

Pour verser un don ou visiter leur site Internet : www.captchpl.org.

À L'APPROCHE DE LA RENTRÉE SCOLAIRE, LA PRUDENCE EST DE MISE SUR NOS ROUTES

La rentrée scolaire approche! Même si La Conception ne compte pas d'établissement scolaire sur son territoire, plusieurs jeunes de notre communauté se déplacent quotidiennement à pied, à vélo, en autobus scolaire ou en voiture pour se rendre à leur école.

À cette période de l'année, nous invitons donc tous les usagers de la route à redoubler de prudence et à adopter des comportements sécuritaires :

- Réduisez votre vitesse et respectez les limites de vitesse affichées, particulièrement dans les secteurs où des enfants et des familles sont susceptibles de circuler;
- Soyez particulièrement vigilants à l'approche des autobus scolaires et immobilisez-vous à plus de cinq mètres lorsque leurs feux rouges clignotent;
- Respectez les passages pour piétons et accordez toujours la priorité aux personnes qui les empruntent;
- Soyez attentifs aux enfants qui peuvent être moins prévisibles dans leurs déplacements;
- Rangez votre téléphone cellulaire et demeurez pleinement attentif à la route;
- Pour les enfants qui se déplacent à pied ou à vélo, privilégiez des trajets sécuritaires et prenez le temps de revoir avec eux les bonnes habitudes à adopter;
- Lorsque les déplacements se font tôt le matin ou en soirée, privilégiez des vêtements ou accessoires munis de bandes réfléchissantes afin d'être mieux visibles.

La sécurité routière est une responsabilité collective. À l'approche de la rentrée, faisons preuve de patience, de vigilance et de courtoisie afin que chacun puisse se déplacer en toute sécurité.

Bonne rentrée à tous nos jeunes et à leurs familles!

